

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21500 - 79ÈME ANNÉE

Nouveau round de discussions entre l'Union européenne et les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, et le Zimbabwe

APE : nouvelles négociations sans les Réunionnais

Le 13e round de Négociation pour l'approfondissement de l'accord de partenariat économique « APE » entre l'Union européenne et 5 pays de l'Afrique australe a débuté lundi à Moroni. Comme à chaque fois, aucun Réunionnais n'est admis à participer par l'Union européenne pour défendre les intérêts de notre pays. L'accord intérimaire existant entre l'UE et les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, et le Zimbabwe est déjà défavorable aux producteurs réunionnais sacrifiés au profit des intérêts des Européens. Les élections européennes sont l'occasion de changer ce fonctionnement. Une des revendications portées par la candidature d'Ary Yée Chong Tchi Kan, du PCR, sur la liste d'union conduite par le PCF est la présence de Réunionnais autour de la table de négociation d'accords commerciaux engageant l'avenir de La Réunion. A la différence des Européens, les Réunionnais font partie de la grande famille des peuples de l'océan Indien. Entre membres d'une même famille, on recherche la complémentarité plutôt que la concurrence où le Réunionnais sera toujours perdant.

Le Bureau Comores de la Délégation de l'Union européenne a annoncé, ce lundi 18 mars, l'« ouverture à Moroni du 13e round de Négociation pour l'approfondissement de l'accord de partenariat économique « APE » entre l'Union européenne et 5 pays de l'Afrique australe : Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, Zimbabwe.

Manifestement sur les photos qui ont été diffusées sur la page Facebook de la Délégation de l'UE aux Comores, aucun Réunionnais n'est autour de la table. Ce n'est pas sans conséquence négative pour La Réunion. Une des revendications portées par la candidature d'Ary Yée Chong Tchi Kan, du PCR, sur la liste d'union conduite par le PCF est la présence de Réunionnais autour de la table de négociation d'accords commerciaux engageant l'avenir de La Réunion. Voici pourquoi.

Le précédent de la suppression du quota sucrier

Aux côtés des représentants de nos voisins immédiats et du Zimbabwe, c'est une délégation de fonctionnaires de l'Union européenne.

Paris a en effet donné mandat à l'Union européenne de discuter des accords commerciaux. Quant à l'Union européenne, elle considère que c'est à Paris de lui faire remonter les revendications de La Réunion pour qu'elle en tienne compte.

Le résultat d'une telle politique est le suivant : en 2017, l'Union européenne a décidé de supprimer le quota sucrier et le prix garanti de rachat du sucre in-vendu jusqu'à ce quota. Cette décision faisait suite à une plainte de plusieurs grands pays exportateurs de sucre auprès de l'Organisation mondiale du Commerce. Depuis, la production sucrière a chuté à La Réunion tout comme le nombre de livreurs de canne à sucre. Les intérêts des Réunionnais n'ont pas été pris en compte.

L'accord en négociation

L'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et 5 pays de notre région vise à pérenniser l'accord intérimaire. Cet accord commercial a été signé par Maurice, les Seychelles, le Zimbabwe et Madagascar en août 2009 et a été appliqué à titre provisoire en mai 2012. En janvier 2013, le Parlement européen a approuvé l'accord. Les Comores ont signé l'accord en juillet 2017 et ont commencé à l'appliquer en février 2019.

L'Union européenne précise les conditions de l'accord :

« L'UE accorde un accès à 100 % en franchise de droits et sans contingent à toutes les importations en provenance des pays de l'AfOA. L'accès au marché

de l'UE est permanent, complet et gratuit pour tous les produits.

Les pays AfOA suppriment progressivement les droits en partie, conformément à leurs calendriers respectifs annexés à l'APE intérimaire, comme suit :
Madagascar libéralise 81 % des importations de l'UE ;
Maurice 96 % ;
Seychelles 98 % ;
Zimbabwe 80 %.

Les produits sensibles peuvent être totalement exclus de la libéralisation. Les principales exclusions de la libéralisation sont les suivantes :

Madagascar : viande, lait et fromage, pêche, légumes, céréales, huiles et graisses, préparations alimentaires, sucre, cacao, boissons, tabac, produits chimiques, articles en plastique et en papier, textiles, articles métalliques, meubles ;

Maurice : animaux vivants et viandes, produits comestibles d'origine animale, graisses, préparations alimentaires et boissons, produits chimiques, matières plastiques et ouvrages en caoutchouc en cuir et peaux de pelleteries, fer et produits électroniques de consommation ;

Seychelles : viande, pêche, boissons, tabac, articles en cuir, produits et véhicules en verre et en céramique ;

Zimbabwe : produits d'origine animale, céréales, boissons papier, plastique et caoutchouc, textiles et vêtements, chaussures, verre et céramique, électronique grand public et véhicules. »

Accord intérimaire déjà très défavorable à La Réunion

La Réunion étant une région de l'Union européenne, cet accord intérimaire s'y applique. La seule différence est l'existence, à La Réunion, d'une taxe douanière à l'intérieur du marché de l'Union européenne : l'octroi de mer.

A la différence des régions de l'UE située en Europe, La Réunion est à la frontière de ces pays, et son agriculture est également tropicale. Les produits agricoles exportés par ces 5 États à La Réunion sont en concurrence avec la production locale.

La dernière barrière est celle des normes européennes. Si les produits exportés vers La Réunion ne respectent pas ces normes, alors ils ne peuvent pas entrer.

Globalement, l'accord intérimaire est très défavorable à La Réunion dont la production est déjà concurrencée par les marchandises européennes qui ne paient que l'octroi de mer. Il ajoute une nouvelle concurrence, avec des marchandises analogues à celles de la production locale.

D'un autre côté, les pays signataires de l'accord intérimaire peuvent exclure des productions de l'accord afin de se protéger de la concurrence des Européens. Les Réunionnais n'ont pas cette possibilité vis-à-vis de la concurrence européenne et de celle de ses voisins.

Tant que l'Union européenne n'acceptera pas que les Réunionnais puissent avoir leur mot à dire dans les négociations commerciales avec les pays voisins, les producteurs réunionnais n'auront aucune chance de voir leur intérêt défendu.

Les Réunionnais font partie de la famille

Pourtant, la présence de Réunionnais comme négociateurs à la place d'Européens fraîchement débarqués de Bruxelles pourrait avoir un impact positif. Réunionnais, Comoriens, Seychellois, Malgaches, Mauriciens, Zimbabwéens, nous avons une histoire commune de peuples sous le joug de la colonisation française ou britannique. Nous sommes aussi membres d'une grande famille, celle des peuples de l'océan Indien, ce qui n'est pas le cas des Européens qui restent perçus comme des étrangers avec la persistance de contentieux à cause d'une décolonisation inachevée : les Chagos, les îles malgaches du Canal du Mozambique, Mayotte.

Ainsi l'intégration de La Réunion dans sa région se ferait dans la complémentarité et non pas dans la concurrence où les Réunionnais seront forcément perdants à cause d'un coût de production plus élevé.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

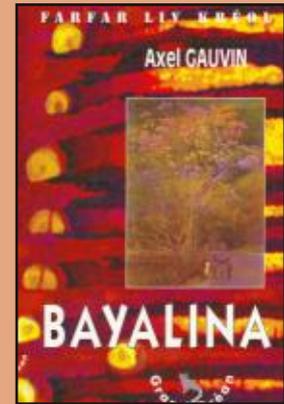
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,
an fèyton dann Témoignages



Merkredi 26 séptanb

L'hèr "Messieu" – kabaïy bitassion dessi lœ dos, vié lésparsiate dann pié – i rantr' dan la kantine, Ivone, en kë d' bëf mèm, i vire ali lœ dos konm in malpoli. "Messieu" i amène pou nou in rézime fig Brézil. Nou lé kontan, mé-soman :

– Marmaïy, somanké dèrnié kou mèm mi aporte in pti kèttshoz pou zot. "Madanm" lé oblizé alé fé songne aèl dann péi déor. "Messieu" i sava ansanm. Zot 2 va arvni, kank èl sar guéri. Kança ? Apark Bondié...

Nout toute lé dépité. Rienk ce gro samèr d' gro Ivone i largue in kakaïyman kontan. Amwin, parèy toute marmaïy la kantine, mwin lé trist' kank mi mazine mi oira pi "Messieu". Dabor inn, aköz "Messieu" st'in bon boug. Epila, parsk ali mèm mèm lœ mari "Madanm", cète la-rale son maladi, la-lève son corps tro lour pou vnir défande amwin.

Fig Brézil-là la point plüs méyër : i fonde dan la boush, lé dou pou komansé, apréça, dsi la fin, i pike-pike bon dessi la lang, parèy fëy pti trèf roz.

Néna 2 fig par marmaïy. Pou in mérl blan, mi done arpa mon part. Dabor inn, parsk mi trouve ça bon. Epi-ça, mi vé pa nonpli demoun i kroire mi méprize çak "Messié" i done anou bonkër konm ça-là.

Lina la-done son 2 fig son frér. Poitan, mwin lé sür èl i adore pti fig Brézil-là...

Axel Gauvin

La pankor fini...

Oté

L'èr pou plante deri l'arivé pou nou ossi rényoné

Mézami, koméla i komanss oir dann télé épi dann zoinal d'issi d'laba in l'informassion dsu la kiltir dori é la fasson li progrèss issi-mèm épi dann la réjyon — Madégaskar an partikilyé. Noute voisine lé pankor dann lotosifizans mé son prodikssion la kant mèm bien rogoumanté — sirtou linportassion do ri la diminyé.

Néna in n'afèr i fo ni tienbo konte sé la démografi : fitintan bann prodiktèr Madagascar lété i ésporte deri mé antansyon, lo tan mi anparl azot la lo péi, gran konm li lé, l'avé par-la sink million d'moune. Koméla néna par-la trante milyon d'moune é la popilasion i goumante si tèlman vite bann projekssion i done in popilassion bonpé pli nonbrèz : sinkante million lané 2050, san million an 2100.

In n'ote zafèr, lo péi té kolonizé é la prodikssion té rante la min bann waza, si tèlman bann malgash zot mèm l'avé poin manzé konm k'i fo. Donk si ni pé dir in n'afèr sé d'pa fyé dsi noute grann voisine pou vann anou son ri pars li va komanss par nourir son prop popilassion.

Sa lé vré pou Mada, mé sa lé vré pou bann péi konm l'Inn, la Thaïlande, lo Vietnam épi pou d'ote. Sé pou sa i fo ni fors dsi la plantassion pars momandoné bann péi prodiktèr lé kapab konte dsi zot pou nourir zot popilassion an promyé avan fors dsi linportassion-lésportassion... A mwinnss k'in pé i désside spékilé pou fé larzan sinplomman.

In prézantatèr la poz in moune dann l'assosyasyon de ri in késtyon é la di ali : pou kossa i vé plante deri. La pèrsonne la réponn, pars ni manze deri toute noute vi é nou la zamé vi in pyé d'ri. Sé in ésplikassion, mé l'ote sé ké ni doi planté pou pa z'ète privé noute nouritir prinssipal in momandoné.

Sak i fo ni di an nou-mèm : nou néna la tèr, nou néna delo, nou néna plantèr, kissa i pé anpèsh anou plante noute ri pa an totalité mé an parti kant mèm mé sak i pé anpèsh anou sé le lorganizassion kolonyal é sa sé in lènmi pli danzéré ké ni kroi si ni lite pa konte li.

A bon antandèr salu !

Justin